



Fête nationale du Québec

Dans ce numéro :

Page 3	Chronique municipale	Page 12	Chronique de la Gare
Page 5	Communications	Page 14	Chapelle au Pied-du-Lac
Page 6	Festival du Bootlegger Urbanisme	Page 17	Nouvelles de votre biblio
Page 9	Fabrique	Page 20	Club Optimiste
Page 10	Club de randonnées Appalaches	Page 21	Petites annonces
		Page 27	Calendriers

Mot du comité du journal

L'été est déjà à nos portes, les vacances aussi. Le journal prend une pause bien méritée pour les mois de juillet et août. Entre temps profitez bien du soleil et de l'été vous aussi! On se retrouve en septembre!

Les membres du comité



JOURNAL ENTRE DEUX LACS

32, RUE DES PINS EST

RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L 2B0

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 180 EXEMPLAIRES

PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

COMITÉ INFORMATION

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

VANESSA LANDRY MONTAGE ET IMPRESSION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : LAURETTE BEAULIEU,

HUGUETTE MASSÉ ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

DATE DE TOMBÉE :

Prochaine tombée du journal :

4 septembre 2026

Pour une publication le :

16 septembre 2026



La Municipalité vous informe :

1^{er} mardi Séance du conseil municipal
2^e lundi Séance de la MRC

**PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL
7 JUILLET ET 25 AOÛT 2026 À 19 H 30**

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi : Fermé jusqu'au 28 août 2026

Courriel : info@riviere-bleue.ca
Site Web: www.riviere-bleue.ca
Téléphone: 418-893-5559

Chronique municipale

Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois de juin 2026.

Résolutions :

- Deuxième projet de règlement numéro 2026-493 amendant le règlement de zonage numéro 2015-364 et ses amendements de la municipalité de Rivière-Bleue abrogeant le règlement 2026-487
- Deuxième projet de règlement numéro 2026-494 modifiant le Plan de zonage du règlement de zonage no 2015-364 et ses amendements et abrogeant le règlement 2026-488

- Avis de motion – Modification à l'échelle de tarification et à la politique de location
- Projet de règlement numéro 2026-495 Modifiant la politique de location des biens et services et établissant une nouvelle échelle de tarification
- Autorisation de signature – Contrat de service de répartition incendie avec le CAUREQ
- Autorisation de signature – Contrat de service de prise d'appels d'urgence 9-1-1 avec le CAUREQ
- Engagement d'un nouvel apprenti pompier
- Formation service incendie
- Appui financier - Chapelle au Pied du Lac
- Contribution financière-Office d'habitation du Témiscouata
- Dépôt et adoption du rapport financier au 31 décembre 2025 et du rapport du vérificateur externe
- Appui à la Petite Bouffe des Frontières pour le dépôt d'un projet au Fonds de vitalisation de la MRC de Témiscouata
- Mandat à Dubé Dion Avocats Inc. pour le recouvrement des taxes dues ainsi que les montants dus sur des comptes en souffrance
- Demande de subvention – Club de Randonnées Appalaches
- Demande de branchement au réseau d'aqueduc
- Pétition pour le retour d'un service ferroviaire dans le Bas-Saint-Laurent

Le texte de ces procès-verbaux se trouve sur le site WEB de la Municipalité de Rivière-Bleue à l'adresse suivante : www.riviere-bleue.ca.

**Rapport du maire sur le rapport financier
2025**

INFORMATIONS SECTORIELLES
CONSOLIDÉES ; RÉSULTATS DÉTAILLÉS
PAR ORGANISME ; EXERCICE TERMINÉ LE
31 DÉCEMBRE 2025.

L'exercice financier 2025 se termine avec
un surplus de **41 941 \$**.

Revenus des activités financières	6 164 785 \$
Dépenses des activités financières	
Activités financières	5 948 345 \$
Remboursement de la dette	248 219 \$
Affectations activités d'investissement	(73 720 \$)
Surplus des activités financières	41 941 \$

Une comparaison des revenus réels avec
les revenus prévus lors de la préparation
des prévisions budgétaires, démontre un
écart à la baisse de 1 042 341 \$

Revenus	Budget	Réel
Taxes (foncières, eau, égout, ordures...)	1 589 941 \$	1 630 620 \$
Compensations tenant lieu de taxes	132 005 \$	137 764 \$
Transfert	1 280 994 \$	1 142 068 \$
Services rendus	4 075 786 \$	3 111 543 \$
Imposition de droits	51 050 \$	55 718 \$
Amendes et pénalités	500 \$	1 632 \$
Autres revenus	76 850 \$	85 440 \$
Total des revenus	7 207 126 \$	6 164 785 \$

Les dépenses effectuées en comparaison
avec les prévisions faites lors de la
préparation du budget 2025, montrent un
écart à la baisse de 808 431 \$.

Dépenses	Budget	Réel
Administration générale	327 772 \$	379 801 \$
Sécurité publique	184 755 \$	205 097 \$
Transport	779 339 \$	819 454 \$
Hygiène du milieu	544 046 \$	537 508 \$
Santé et bien être	31 595 \$	30 021 \$
Aménagement, urbanisme et développement	3 946 413 \$	2 953 423 \$
Loisir et culture	800 683 \$	842 754 \$
Frais de financement	142 173 \$	180 287 \$
Total des dépenses	6 756 776 \$	5 948 345 \$

Rémunération des élus 2025

	Allocation de base	Allocation de dépense
Maire	13 152 \$	6 576 \$
Élus / chacun	4 384 \$	2 192 \$
Élue sortante	3 775 \$	1 888 \$
Nouvel élu	609 \$	304 \$
Maire MRC	6 739 \$	1 304 \$

Communications

Fête Nationale



Fête nationale du Québec

PROGRAMMATION
JEUX D'EAU ET TRAMPOLINE GÉANT
16:00 P'TITE TERRASSE
17:30 SOUPER PIZZA / FRITES
20:30 DISCOURS PATRIOTIQUE
HOMMAGE AU DRAPEAU
CHANSONNIER

23 JUIN

75^E ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE DE M. GUY LAFLEUR

En partenariat avec :  **Québec**

The poster features a blue and purple floral pattern. On the left, there are two circular portraits of men. At the bottom right, there are logos for the Municipality of Rivière-Bleue and the City of Québec.

Marie-Eve Nadeau
Adjointe de direction

5 à 7 Petite terrasse

Comme nos 5 à 7 petite terrasse sont un véritable succès, nous renouvelons l'expérience à chaque vendredi de l'été du 26 juin au 28 août! Suivez-nous sur Facebook pour connaître le chansonnier de chaque vendredi.



5 à 7 P'tite terrasse

Tous les vendredis de l'été

Devant l'aréna

- Jacinthe Levasseur
- Sébastien Ouellet
- Jeff Rivard
- Toby Caron-Mathieu
- Yanick Lavoie
- Benoît Murray

ET PLUS ENCORE

Sous le chapiteau en cas de pluie



Marie-Eve Nadeau
Adjointe de direction

NOUVEAUTÉ : Café Le 1914

Plusieurs citoyens désiraient une place pour se rassembler tout en prenant un petit café. La Municipalité vous a entendus! Viens prendre un café et même un déjeuner les mercredis et jeudis de 8 h à 11 h au complexe sportif!



Marie-Eve Nadeau
Adjointe de direction

Festival du Bootlegger

Festival du Bootlegger

Le festival du Bootlegger aura lieu du 24 au 26 juillet! En nouveauté cette année, le vendredi 5 à tard! Le samedi après le souper poulet BBQ, viens t'éclater avec David Pineau! Consulte la programmation pour tout savoir!

PRÉSENTÉ PAR LA CAISSE DES JARDINS DU TÉMISCOUATA Desjardins
Caisse du Témiscouata

Jeu de 23 juillet
10ème anniversaire de la Chapelle au Pied-du-Lac
19h30: Marc Bossé et Valérie Magnan
100% québécois et francophones

Vendredi 24 juillet
16h00 : Ouverture de la place du festival
17h00 : Keven Côté
17h00 à 20h00 : Souper sur place
20h00 : Pat Dubé & Hugo Lavoie

En permanence sur place:
• Jeux d'eau
• Trampoline géant
• Parc pour enfants **GRATUIT**

RIVIÈRE-BLEUE
24-26 JUILLET 2026
BILLETS EN VENTE:
LEPOINTDEVENTE.COM

FESTIVAL DU BOOTLEGGER - LÀ OÙ LA FÊTE COULE À FLOTS
DAVID PINEAU
SCÈNE MARJOLI

- SOUPER: 25.00\$
- SOUPER / SPECTACLE: 40.00\$
- SPECTACLE SOUS LA TENTE: 20.00\$
- BRUNCH: 17.00\$
- ENFANT : 10.00\$ moins de 12 ans
- FORFAIT: 50.00\$

PLACE DU FESTIVAL SITUÉE AU 36 DES PINS EST

Samedi 25 juillet
—
9h00 : Tournoi de balle du Bootlegger
13h00 : Ouverture de la place du Festival
Espace famille Bootlegger
Maquilleuses
Tournoi de Washer
Exposants, artisans
13h30 : Gaétan Racine
15h30 : Benoit Murray
18h00 : Souper demi poulet BBQ
19h00 : Billy Soucy sous la tente
21h15 : Feux d'artifice
21h30 : David Pineau sous la tente

Dimanche 26 juillet
—
10h00 : Messe du Festival
11h00 : Brunch
13h00 : Randonnée dans le Sentier des 3 Frontières
—
La grande histoire pleine de mystères de Rivière-Bleue
Nous sommes dans les années 1920, au temps de la prohibition, Rivière-Bleue est un village prometteur en pleine expansion. Sa proximité avec le Nouveau-Brunswick et l'État du Maine en fait un endroit de prédilection pour notre légendaire bootlegger Alfred Lévesque.
Alfred, un homme aux qualités entrepreneuriales indéniables, aura contribué à une page marquante de notre histoire et marqué l'imaginaire collectif. Chaque 2ème fin de semaine des Vacances de la Construction, et ce, depuis 2009, le Festival du Bootlegger vous propose des activités culturelles et de loisirs diversifiées.

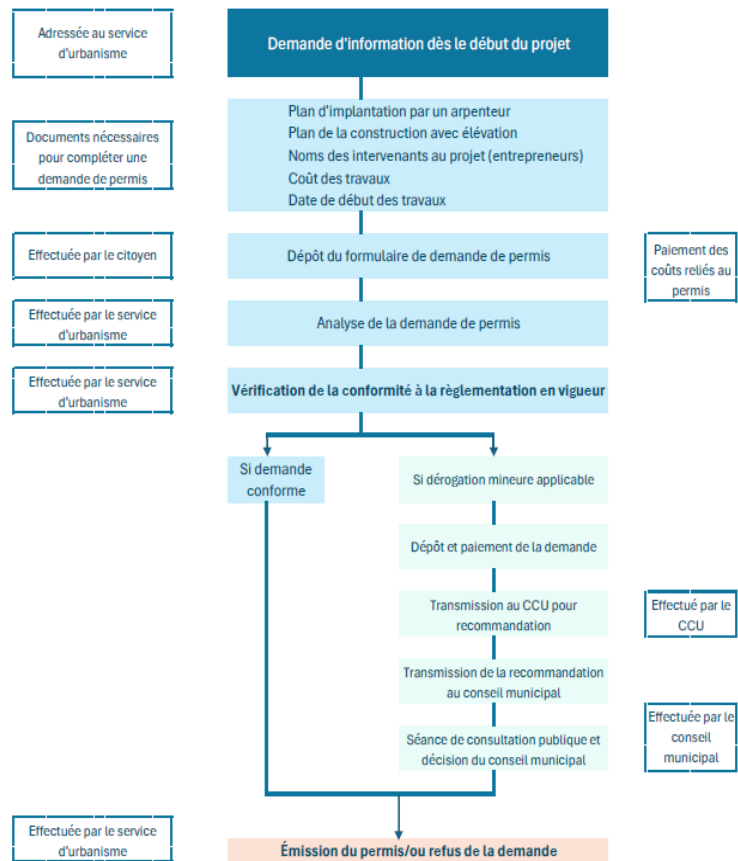
Marie-Eve Nadeau
Adjointe de direction

Urbanisme



Cheminement d'une demande

Permis de construction et/ou agrandissement



Le saviez-vous que....

Si vous désirez effectuer des travaux dans la rive ou le littoral d'un lac ou de tout autre cours d'eau, vous devez savoir ce qui suit. Ces travaux sont assujettis à l'obtention d'un permis ou encore d'un certificat

d'autorisation et doivent respecter le cadre réglementaire modernisé du **Règlement sur l'encadrement d'activités sous la responsabilité des municipalités réalisées dans des milieux hydriques et sur des ouvrages de protection contre les inondations** qui est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2026.

Pour la mise en place d'un quai ou le remplacement de celui-ci, l'obtention d'un certificat d'autorisation municipal est obligatoire pour toute structure de 30m² et moins, au-delà de cette dimension une demande de permis d'occupation du domaine hydrique de l'état doit être effectuée au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Est assujettie à un permis municipal, la construction d'une structure, autre qu'un bâtiment, qui est ancrée, sur pilotis ou sur roue et qui flotte sur l'eau ou qui s'avance /dans l'eau, tels un quai et un abri à bateaux, lorsque l'empiètement total des structures, dans un littoral et une rive, incluant celles déjà présentes dans de tels milieux sur le terrain visé, est d'au plus



30 m², excluant les ancrages. (Art. 48 du RMUN)

L'aménagement, dans un milieu hydrique, d'un accès à un lac ou un cours d'eau nécessite un certificat d'autorisation et s'effectue aux conditions suivantes :

- 1. Il est réalisé par l'un ou plusieurs des moyens suivants :**
 - a) La gestion de la végétation sur une largeur d'au plus 5 m;**
 - b) La construction d'un escalier ou d'une passerelle sur pilotis qui est d'une largeur d'au plus 2 m;**
 - c) La construction d'une allée d'une largeur d'au plus 2 m au moyen de matériau non granulaire, telles des dalles ou des pierres;**
- 2. S'il y a déjà un accès au lac ou au cours d'eau sur le terrain visé, les travaux n'ont pas pour effet d'ajouter un autre accès à ce même lac ou cours d'eau sur le même terrain;**
- 3. L'aménagement est réalisé de sorte à éviter l'apport en sédiment dans le lac ou le cours d'eau;**
- 4. Les travaux sont réalisés sans remblai ni déblai, à l'exception de travaux de léger régalaage.** (Art. 73 du RMUN)

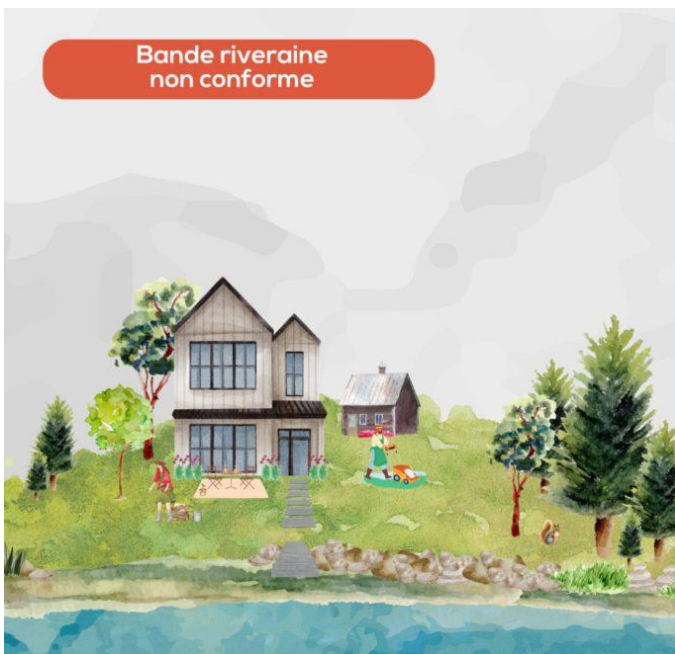
N'oubliez pas que la tonte du gazon n'est pas autorisée à l'intérieur de la rive, celle-ci doit demeurer à l'état naturel le plus possible.

Bande riveraine conforme

- 1 La végétation riveraine est conservée, on peut y planter nos végétaux favoris ou cesser de tondre la pelouse pour que la nature reprenne ses droits.
- 2 Les 10 premiers mètres de la rive sont végétalisés. (15 mètres si la pente est à plus de 30 degrés).
- 3 Des végétaux de toutes les hauteurs sont présents, tels les arbres, les arbustes et les herbacés.
- 4 Conserver une ouverture donnant une vue sur le lac et le paysage.
- 5 Ne pas utiliser d'engrais ni de fertilisant afin de prévenir la croissance excessive des plantes aquatiques, des algues et des algues bleu-vert.
- 6 Opter pour un quai sur pilotis, au lieu d'un quai en béton, pour permettre la libre circulation de l'eau.



Bande riveraine non conforme



Pour la réalisation d'un ouvrage de stabilisation, autre qu'un mur de soutènement, ou un ouvrage relié à un pont ou un ponceau un certificat d'autorisation est obligatoire. Selon les matériaux utilisés ou encore la longueur de l'ouvrage le certificat sera émis, soit par la municipalité ou soit par le ministre de l'Environnement,

de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

1. Les travaux ne sont pas réalisés dans une zone de mobilité, incluant dans tout milieu humide ou hydrique qui est présent dans une telle zone, le cas échéant;
2. Lorsque des phytotechnologies sont utilisées, l'ouvrage de stabilisation ne peut excéder une longueur de 130 m;
3. Lorsque des matériaux inertes sont utilisés;
 - a) Dans le cas de travaux visant un lac, l'ouvrage de stabilisation ne peut excéder une longueur de 30 m;
 - b) Dans le cas de travaux visant un cours d'eau, l'ouvrage de stabilisation ne peut excéder une longueur de 30 m ou de 5 fois la largeur du cours d'eau, selon ce qui est le plus restrictif;
4. Lorsque des phytotechnologies et des matériaux inertes sont utilisés pour le même ouvrage, l'ouvrage de stabilisation ne peut excéder une longueur totale de 130 m ni excéder les longueurs prévues au paragraphe 3° avec des matériaux inertes.

Pour l'application du premier alinéa, si les travaux visent à prolonger ou à joindre des ouvrages de stabilisation, la prolongation ou la jonction n'a pas pour effet d'étendre la longueur totale des ouvrages au-delà des longueurs prévues au premier alinéa. Sont considérés comme joints les ouvrages

de stabilisation qui sont situés à moins de 2 m de distance l'un de l'autre. (Art.45 du RMUN)

Pour de plus amples renseignements sur l'application de ce règlement vous pouvez communiquer avec le service d'urbanisme de la Municipalité de Rivière-Bleue.

Nancy Morin, OMBE

URGENT !!!

🐾 RECHERCHE FAMILLE D'ACCUEIL TEMPORAIRE POUR CHIEN 🐾

La municipalité est à la recherche d'une famille d'accueil bienveillante pour prendre soin de chien.

- 🕒 **Durée** : 15 jours maximum.
- 📍 **Lieu** : Sur le territoire de notre municipalité.
- 🐕 **Mission** : Offrir un foyer sécuritaire, de l'affection et des soins de base.
- 🚫 **Condition importante** : Idéalement sans autre chien à la maison.

Pourquoi devenir famille d'accueil?

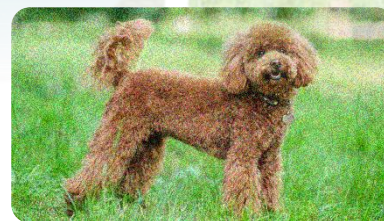
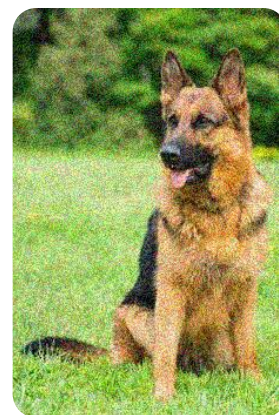
- Vous offrez un milieu sécurisant à un animal.
- Vous l'aidez à s'épanouir au quotidien.
- Vous accomplissez une action citoyenne formidable

Vous aimez les animaux et vous avez du temps à consacrer à un compagnon à quatre pattes ? Votre aide fera une réelle différence !

📌 Pour postuler ou obtenir plus d'informations :

Contactez le service d'urbanisme par téléphone au 418-893-5559 poste 4802

Merci de partager cette publication pour nous aider à trouver un foyer temporaire !



Nancy Morin, OMBE

Fabrique

Message de la Fabrique

Nouvel horaire des messes à compter de juillet :

À compter du 5 juillet, la messe du dimanche sera à 11 h 00 et ce, pour les six prochains mois. Cette modification à l'horaire est nécessaire afin que chaque paroisse puisse à tour de rôle se partager

les disponibilités. Merci de prendre note de ce changement.

Prochaine célébration de la parole avec communion le dimanche le 28 juin à 9 h 30.



Une équipe de bénévoles prépare mensuellement une Célébration de la Parole. Dans notre diocèse, il est permis d'avoir la Communion, mais il n'y a pas de Consécration. Grâce à nos bénévoles, nous avons la chance d'avoir l'occasion de se rassembler pour un moment de prière.

Merci à ces personnes engagées au service de notre paroisse.

Qu'est-ce que Célébration de la Parole?

C'est une célébration liturgique chrétienne centrée sur **l'écoute, la proclamation et la mise en valeur de la Parole de Dieu**. Elle ne remplace pas la messe, mais elle en reprend la première grande partie : la liturgie de la Parole. Une célébration de la Parole consiste à rassembler une communauté pour écouter les lectures bibliques, prier,

méditer et répondre à Dieu, même en l'absence d'un prêtre.

Une pratique importante dans les milieux ruraux

Dans plusieurs diocèses du Québec (dont Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Rouyn-Noranda, Rimouski), les célébrations de la Parole sont devenues essentielles pour faire vivre les communautés locales lorsque les prêtres ne peuvent être présents chaque dimanche.

Pour ceux qui n'ont pas le bulletin paroissial, nous vous invitons à en prendre connaissance sur Facebook.

Bon été à tous.

Denis Landry

Randonnées Appalaches

Corvée de nettoyage et rando en cette journée nationale des sentiers

Sentier Bootlegger, Lac Long; Sentiers Pointe-à-Moitié et 3 Frontières, Beau Lac

Le samedi 6 juin dernier, six riverains de souche et de cœur ont arpenté le sentier Bootlegger, bordant le Lac Long, ainsi que ceux situés près du Beau Lac : Pointe-à-Moitié et 3 Frontières. Les participants ont pu tout à la fois profiter de ces sites d'exception et de quiétude, et les nettoyer des branches et des déchets qui s'y trouvaient.

Constat : les visiteurs respectent pour la plupart ces sites et rapportent avec eux les déchets qu'ils génèrent pour en disposer (cannettes, bouteilles, emballages de plastique, etc.).

Au Beau Lac, à l'entrée du sentier Pointe-à-Moitié, on a ramassé quelques cannettes et emballages de plastique. C'est surtout le long de la rue Saint-Joseph Sud que le défi se pose : régulièrement, les riverains ramassent des cannettes et des bouteilles de verre.

Nous avons bon espoir qu'en soulignant la situation, la conscience s'éveille de plus en plus! Parlons entre nous de l'importance de garder nos lieux publics propres.



L'équipe de nettoyage au Lac Long : Marielle Landry, Alain Bossé, Richard Malenfant.



L'équipe de nettoyage au Beau Lac : Michel Dumont, Dominique Samson, Pierre Perron.



Récolte de déchets au Beau Lac!

Enfin, pour préparer les sentiers à la belle saison, Alain Bossé, Richard Ward, Marielle Landry et Marie-Hélène Lemieux ont investi plusieurs heures dans le nettoyage du sentier Bootlegger.

Quant aux sentiers du Beau Lac, Pointe-à-Moitié et 3 Frontières, Steve Nadeau et Jules Oakes ont donné un sérieux coup de main pour dégager les sentiers de plusieurs arbres tombés lors des forts vents survenus au cours du printemps. Régulièrement, des riverains du Beau Lac arpentent les sentiers longeant le Beau Lac et veillent à ramasser les déchets, les branches ou pierres encombrantes qui s'y trouvent.

Ensemble, on va plus loin et on peut maintenir nos lieux de nature en bon état!

**Un grand merci à tous!
Profitez de ces magnifiques sentiers,
accessibles à tous gratuitement!**

*Dominique Samson, secrétaire du Club
randonnées Appalaches*

Chronique de la Gare

Retour vers le passé

La draisine, appelée communément le pompeur

Dans le passé on voyait régulièrement passer sur la voie ferrée un véhicule qu'on appelait à l'époque un pompeur. Peu de personnes appelaient cela de son vrai nom, une draisine. Probablement que le nom de pompeur faisait référence à des modèles anciens de draisines où il fallait

actionner à bras un mécanisme à pédaliers pour faire avancer le véhicule. L'évolution des technologies a fait que ce sont maintenant des camions avec roues adaptées au rail, qui ont remplacé les draisines motorisées en usage au vingtième siècle.



Groupe de sectionnaires devant la station de Saint-Éleuthère avec une draisine opérée manuellement

L'histoire des draisines est étroitement liée à l'évolution de la draisienne, l'ancêtre de la bicyclette, inventée par l'ingénieur allemand Karl Drais en 1817. La draisienne, ou Laufmaschine (machine à courir) en allemand, a été brevetée en 1818.



La draisienne de 1817

L'invention est survenue après une pénurie de chevaux, due à des récoltes décimées, qui rendait les déplacements difficiles. Drais a alors imaginé un moyen de transport individuel et autonome, sans animal ni carburant.

La draisienne était un véhicule à deux roues, en bois, sans pédales. L'utilisateur s'asseyait sur une selle et se propulsait en poussant avec ses pieds sur le sol, ce qui lui permettait d'aller plus vite que la marche. Drais a parcouru 14,4 km en une heure, établissant un premier record.

Initialement appelée Laufmaschine, elle a rapidement pris le nom de "draisienne" en français et "draisine" en allemand, en hommage à son inventeur.

La draisine, au sens d'engin circulant sur une voie ferrée, est une adaptation de la draisienne. Elle a été inventée par Franz Aloys Bernard à Vienne en 1837. L'objectif était de créer un véhicule léger pour l'inspection et l'entretien des voies ferrées.

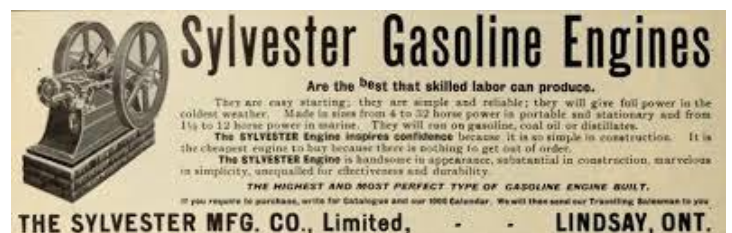
Au cours des XIXe et XXe siècles, les draisines ont été majoritairement utilisées par les compagnies de chemin de fer pour permettre aux agents de se déplacer le long des voies. Elles étaient souvent propulsées par la force musculaire, avec des pédales ou des manivelles. Au début du XXe siècle, les draisines à moteur ont progressivement remplacé les modèles à propulsion humaine, offrant plus de rapidité et d'efficacité pour les tâches d'entretien.



Draisine et remorque de Place de La Vieille Gare

Afin de bonifier la visite du site muséal, la Corporation du patrimoine a procédé à l'acquisition de deux draisines et d'une remorque de transport. Nathalie Martin avait eu une information que des draisines étaient mises en vente au musée du bûcheron de Grand-Mère. Elle en a informé le conseil d'administration de la Corporation qui a trouvé l'idée intéressante.

En 2023, Sylvain Jolicoeur, Denis Ouellet et René Dumais sont allés finaliser l'achat et ramener les deux draisines et une remorque. Un travail colossal de réfection était à faire. Sylvain Jolicoeur a procédé à la réparation de celle en meilleur état et de la remorque en procédant au nettoyage et la remise à niveau en 2024. En 2025, l'installation a été finalisée à côté de La Petite GARE Aubut grâce à la collaboration de la Municipalité et du Canadien National qui a fourni les rails et les dormants.



La draine en exposition, mesure 64 pouces de long par 63 de largeur (162,5 cm par 160 cm). Elle est actionnée par un moteur à essence de la compagnie Sylvester Manufacturing. Cette compagnie fabriquait initialement des machineries agricoles et s'est spécialisée par la suite dans les moteurs de drains. Le chariot qui accompagne la draine est long de 90 pouces et large de 64 pouces (228,6 cm par 162,5 cm).

Aujourd'hui, le terme "draine" peut désigner plusieurs types de véhicules légers sur rail, qu'ils soient motorisés ou à propulsion musculaire, utilisés pour l'entretien, l'inspection ou le loisir.



Adrien D'Astous lors d'un voyage en draine en Gaspésie

Au début du XXI^e siècle des anciens et nouveaux modèles de drains mues par la force musculaire sont de nouveau construits pour des activités ludiques de loisir ou de sport. Ces drains sont utilisées sur d'anciens tronçons de voies fermées au trafic ferroviaire commercial. Des drains motorisés sont aussi utilisées par des passionnés de l'histoire ferroviaire pour des excursions touristiques sur d'anciennes voies fonctionnelles.

Sources : Wikipédia, Sylvain Jolicoeur, archives de la Corporation du patrimoine.

Denis Landry

Chapelle au Pied-du-Lac

Un nouveau conseil d'administration engagé pour la Chapelle au Pied-du-Lac

La Corporation de la Chapelle au Pied-du-Lac a tenu son **Assemblée générale annuelle le 31 mai dernier**, réunissant membres en présentiel et en virtuel avec une vision tournée vers l'avenir. À cette occasion, un **nouveau conseil d'administration** a été élu afin de poursuivre la mission de protection, de mise en valeur et d'animation de ce lieu patrimonial unique.



Le nouveau CA est composé de :

- **Marielle Landry, présidence**
- **France Nadeau, secrétariat**
- **Josée Landry-Gagnon, trésorerie**
- **Johanne Plante, administratrice**
- **Joane Lepage, administratrice**
- **Roger Robitaille, administrateur**

Diane Trudel a quitté le conseil d'administration à la fin de son mandat. Elle était avec Ruth Lepage depuis les débuts de la Corporation de la Chapelle.

Merci Diane pour ton dévouement et ton implication.

L'équipe se dit motivée à poursuivre le développement culturel et communautaire de la Chapelle, tout en consolidant les activités qui font sa réputation : spectacles, ateliers, événements rassembleurs et initiatives de mise en valeur du patrimoine local.

Une nouvelle plateforme pour faciliter l'adhésion et les dons

Afin de simplifier les démarches des membres et des donateurs, la Corporation adopte désormais la plateforme **Zeffy**, un outil en ligne sécurisé et entièrement gratuit pour les organismes à but non lucratif.

<https://www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/adhesion-renouvellement-donation-2026-de-la-chapelle-au-pied-du-lac>

Grâce à Zeffy, il sera possible de : **renouveler son adhésion en quelques clics,**

- recevoir sa carte de membre,
- faire un don ponctuel ou mensuel,
- recevoir automatiquement un reçu pour fins d'impôt,
- soutenir la Corporation sans frais, puisque Zeffy ne prélève aucune commission.

Cette transition permettra d'alléger la gestion administrative tout en offrant une expérience plus simple et plus accessible à la communauté.

Une saison 2026 sous le signe de la participation

Avec un conseil d'administration renouvelé, une plateforme moderne et une programmation déjà en marche, la Corporation de la Chapelle au Pied-du-Lac amorce une nouvelle saison pleine d'énergie et d'ambition. Les membres du CA invitent la population à **s'impliquer, participer aux activités et soutenir la mission** afin de préserver ce lieu patrimonial précieux pour les générations futures.

Une reconnaissance officielle pour les 10 ans de la Chapelle au Pied-du-Lac



À l'occasion de son Assemblée générale annuelle du 31 mai, la Corporation de la Chapelle au Pied-du-Lac a reçu un **certificat de félicitations** soulignant le **10e anniversaire** de la Chapelle. Ce document honorifique, remis par le

ministre **Bernard Généreux**, député fédéral de la circonscription Côte-du-Sud - Rivière-du-Loup – Kataskomiq – Témiscouata, reconnaît l’engagement constant des bénévoles et la contribution culturelle et patrimoniale de la Chapelle dans la région.

Cette distinction vient couronner une décennie d’efforts collectifs consacrés à la préservation, à l’animation et à la mise en valeur de ce lieu emblématique. Elle témoigne également de l’importance que la Chapelle occupe dans la vie communautaire et dans la mémoire locale.

Offre d’emploi estivale - GUIDE-INTERPRÈTE – ÉTÉ 2026

Durée de l’emploi : 8 semaines

Horaire : 35 heures par semaine

Période : du 25 juin au 18 août 2026

Jours de travail : mercredi à dimanche

Fonctions principales :

- Accueil des visiteurs;
- Présentation de l’histoire de la Chapelle au Pied-du-Lac;
- Surveillance, ouverture et fermeture du site;
- Soutien à la mise en valeur du patrimoine.

Candidatures : Faire parvenir un curriculum vitae à infochappellepieddulac@gmail.com ou téléphoner au 418-955-2026.



La Chapelle au Pied-du-Lac

Programmation été 2026

27, rue St-Pierre, Rivière-Bleue, Qc, G0L 2B0

Les Soirées de la Chapelle

(Les portes ouvrent à 19 h)

27 juin (samedi) 19 h 30 : Talents de chez-nous : Micro ouvert avec Gaëtan Racine
 4 juillet (samedi) 19 h 30 : Spectacle sous les chandelles : Claudie Lavoie et Francis Gallant
 23 juillet (jeudi) 19 h 30 : La chanson française : avec Marco Bossé et Valérie Magnan
 8 août : (samedi) 19 h 30 : Plateau double : Myriam Noury et Ariane Minville
 15 août : (samedi) 19 h 30 : En duo : Gaëtan Racine et Dan Godro
 28 août : (vendredi) 19 h 00 : Improvisation : Le bœuf et la baleine rose avec le groupe de Valérie Go
 17 sept : (jeudi) 19 h 30 : Famille en spectacle : Les Skilling
 27 septembre : (dimanche) 14 h : Journée de la culture : Micro ouvert : Les étoiles montantes
 Rafraîchissement et consommation en vente sur place

Les Ateliers de la Chapelle

13 juin (samedi) 12 h 30 : Pousses sauvages comestibles par Nadia Vaillancourt de La Cabottine
 Les identifier, les découvrir et les apprêter. Cueillette en forêt et dégustation.
 5 juillet : (dimanche) 9 h 00 : Atelier de peinture avec Les Ateliers d’Arts Nuance du Témiscouata
 13 septembre (samedi) à 12 h 30 : Champignons sauvages comestibles par Nadia Vaillancourt de La Cabottine. Base d’information, cueillette en forêt et milieu, identification et dégustation.
 20 septembre : (dimanche) (12 h 30) Atelier : Généalogie avec France Nadeau
 Comment débiter, faire des recherches et quel outil utilisé.

Les Cafés-rencontres de la Chapelle

14 juin : (dimanche) 13 h 30 : Café-rencontre : Horticulture – introduction à la permaculture et autres trucs de jardinage avec Joane Lepage
 19 juillet : (dimanche) 14 h 00 : Café-rencontre : Coopération internationale : Roger Guay, Christiane Houde et Marielle Landry
 19 septembre (samedi) 13 h 30 : Café-rencontre : Horticulture et hivernage avec Joane Lepage



Pour réserver votre place aux soirées, ateliers et cafés-rencontres consultez notre page Facebook dans la section événement ou au 418-955-2026



Municipalité de
Rivière-Bleue
À la croisée des Frontières



COMPTABILITÉ
Nathalie Dumont



Bardeaux Lajoie



Toujours présent!
BERNARDGÉNEREUX.CA
BERNARD GÉNEREUX

N’oubliez de venir nous voir les bénévoles depuis l’ouverture (2016), nous avons un souvenir à vous remettre en cadeau.

France Nadeau
Secrétaire de la Corporation de la Chapelle au Pied-du-Lac

Des nouvelles de votre biblio

Voici quelques statistiques de notre bibliothèque pour l'année 2025

- Population desservie : 1310
- Abonnés : 611
- Collection déposée par le Réseau : 2658
- Notre collection locale : 6253

- Animations culturelles : 85
- Demandes spéciales (PEB) : 102
- Livres numériques : 220

- Romans adultes : 941
- Documentaires adultes : 304
- Livres jeunes : 1020
- Autres : 97

- Total des prêts : 2,582
- Total per capita : 2,0

*Ref. : rapport annuel 25-26 du réseau
Biblio du Bas-Saint-Laurent*

Aide-mémoire :

Voici tous les services en ligne disponibles (en étant membres de votre biblio):

C'est gratuit!

[À GO on lit!](#) - [À la découverte de Alpha numérique](#) - [Biblio-Parents](#) - [Biblio-Santé](#) [BibliOdysée](#) - [Généalogie](#) - [Québec](#) [Jeux](#) [d'évasion numériques](#) - [M'abonner/Renouveler](#) - [Me](#)

[s aïeux](#) - [Mon dossier NIP BIBLIO](#) - [Prêt numérique](#) - [Protégez-vous](#) - [Quoi lire](#) - [Revue](#) - [Libby](#) - [Soutien aux ressources numériques](#) - [Tout apprendre](#) - [Trouve-Livre](#) - [Suggestion d'acquisition de livres numériques](#) - [Biblio-Parents](#)

Pour tous ces services accédez à www.reseaubibliobsl.qc.ca

L'École à la biblio

Cette année encore, tous les élèves du primaire ont bénéficié des animations mensuelles organisées par Lise St-Pierre, Denis Landry, Laurette Beaulieu et des bénévoles venus en assistance.

Merci à tous et toutes pour votre implication.

Voici les commentaires du personnel étudiant :

Les élèves de l'école Notre-Dame-de-Grâces ont de nouveau bénéficié de visites mensuelles (octobre à mai) à la bibliothèque Jacques Langlais. Au cours de la présente année scolaire, les élèves des cinq classes (préscolaire à 5e-6e années) ont assisté à différentes activités, incluant l'animation de contes et bricolages avec les élèves du préscolaire, et à d'autres animations portant entre autres sur les expressions québécoises, Maurice Richard, Rivière-Bleue et ses caractéristiques. Toujours dans le cadre d'activités organisées par la bibliothèque, les élèves ont également rendu visite aux Fermières à leur atelier de tissage et ils ont reçu la visite d'Anne-Sophie Renou, géologue.

Le personnel et les élèves de l'école Notre-Dame-de-Grâces se trouvent privilégiés d'être reçu à chaque mois à la bibliothèque afin de vivre toutes ces activités variées et stimulantes et sont conscients de la chance qu'ils ont d'avoir une bibliothèque avec des bénévoles engagés qui croient à l'importance de leur implication dans la vie scolaire des élèves de leur paroisse. Le personnel de l'école en profite pour remercier chaleureusement Mesdames Lise St-Pierre, Laurette Beaulieu et Christiane Roy, et Messieurs Denis Landry et Alain Gagnon pour leur engagement régulier et leur dévouement auprès des élèves, ainsi que tous les autres bénévoles impliqués lors des visites des élèves.

Le personnel et les élèves de l'école Notre-Dame-de-Grâces profitent également de l'occasion pour offrir à Madame Lise St-Pierre des vœux de prompt rétablissement et lui souhaite de retrouver la santé le plus rapidement possible! Ils pensent fort à elle dans cette difficile épreuve!

Le personnel et les élèves de l'école Notre-Dame-de-Grâces

Club de lecture d'été

À qui il s'adresse?

- Autant aux jeunes de 0 à 5 ans qu'aux écoliers du primaire.

C'est quoi?

- Le Club de lecture d'été TD est le plus important programme du genre au Canada et il met en vedette des œuvres,

des auteurs et des illustrateurs canadiens.

- Au moment de l'inscription chaque enfant reçoit gratuitement une trousse du participant comprenant des carnets, code d'accès Web et autocollants.
- C'est un service gratuit d'animation et de promotion de la lecture à la bibliothèque municipale durant la période estivale.
- Une thématique différente est proposée à chaque année.
- L'inscription se fait à la bibliothèque ou en ligne.

Avantages du site Web du Club de lecture d'été TD?

- Cette formule permet aux enfants et à leurs proches d'y participer tout l'été peu importe leur déplacement puisqu'il comporte une version en ligne.
- Les enfants pourront y aller tout l'été pour s'inscrire au Club, s'amuser et y faire de nombreuses activités :
 - Se créer un carnet virtuel
 - Lire des livres numériques
 - Voter au duel des livres
 - Écrire des critiques de livres
 - Répondre à la question quiz de la semaine
 - Écrire des histoires
 - Lire et publier des blagues
 - Lire une BD créée spécialement pour le Club
 - Voir des ateliers et des séances de lecture avec des auteurs et des illustrateurs canadiens
 - Imprimer des pages à colorier
 - Trouver le livre parfait

Date?

L'inscription débute le **8 juin 2026**.

Le site Web jeunesse du Club est aussi lancé le **8 juin 2026**.

Le Club se déroule pendant tout l'été et le site demeure actif jusqu'au début septembre.

Thématique 2026!

C'est sous le thème **Plonge!** que le Club de lecture d'été TD sera présenté dans les bibliothèques participantes du Québec. L'univers 2026 met à l'honneur l'eau, les étangs, les lacs, les rivières et les océans.



L'exposition sur les trains

Vous avez jusqu'en septembre pour venir découvrir divers beaux documents sur les trains.

Ateliers artistiques

Cet été, il y aura des ateliers organisés par l'association des Arts du Témiscouata. Les ateliers sont gratuits et ont lieu à la bibliothèque.

Un atelier dure de 2h 30 à 3 heures

Clientèle visée : 50 ans et + du Témiscouata

Groupe de 5 à 8 personnes par municipalité

Matériel gratuit fourni par l'association des Arts du Témiscouata.

*L'atelier « Construction de Mangeoire à Colibri » aura lieu le 11 juillet, à 13 h.

Les mangeoires sont construites d'une bouteille de 250 ml avec un petit récipient. Le support est formé d'un fil de cuivre et les décorations sont laissées à la créativité des participants. Les ouvertures sur les couvercles, pour la bouteille et pour nourrir le colibri, sont perforées à l'avance par l'animateur.

*Peinture à l'huile sur toile,

Création d'une toile 8 x 10 représentant un paysage, utilisation et mélange des couleurs permettant au débutant de se familiariser avec la technique au pinceau. Date à déterminer.

*Initiation au vitrail, permet au débutant d'expérimenter la technique Tiffany consistant à couper le verre, le meuler, l'enrubanner, l'assembler et le souder avec du plomb. Les participants pourront confectionner une veilleuse qui pourra leur servir chez eux. : Date à déterminer.

En collaboration avec la Corporation du Patrimoine.

Pour inscriptions : 418-893-5686

Horaire d'été de la bibliothèque

La bibliothèque sera fermée du 18 juin au 7 juillet.

À partir du 8 juillet au 26 août, les heures d'ouverture sont: les mercredis soir de 18 h 30 à 20 h 30, et les dimanches de 15 h à 17 h.

Bon été à tous

Christiane Roy

Club Optimiste

Des nouvelles du Club Optimiste

Le 6 juin dernier avait lieu notre activité annuelle: Sécurité sur roues. Depuis 1990, 171 vélos ont été remis aux jeunes de la municipalité. Un énorme merci à tous les participants, membres de la communauté et aux différents commanditaires... Une réussite sur toute la ligne. Sans l'aide de vous tous, l'activité serait bien différente. Voici les listes des gagnants ainsi que les commanditaires. Encore une fois, un énorme merci.



Club optimiste de Rivière-Bleue

Gagnants des vélos et prix

0 - 4ans : Marguerite Paradis

Maternelles 4 ans et 5 ans : Livia Cloutier

1^{re} - 2^e année : Lewis Breton

3^e - 4^e année : Isabella Ducas

5^e-6^e et secondaire : Brendon Jalbert

Vélo Glendyne : Émilie Potvin

Vélos de l'école NddG : Noëlla Michaud et Manon Morneau

Certificat-Cadeaux :

J.P. Labonté : Jeanne Linteau

J.P. Labonté : Élodie Sheink-Ducas

M.Cossette Ltée : Amy-Jade Plourde

Chez Ti-Mat : Éléonor Williams



COMMANDITAIRES

TRANSPORT ROSAIRE BOUCHARD & FILS INC.
ASN MACHINERIE INC.
LES ENTREPRISES FORESTIÈRES G & N LAVOIE INC.
CAISSE DESJARDINS
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE
PHARMACIE GABRIELLE OUELLET
ARTISTE PEINTRE LOUISE BOUCHARD RIVIÈRE-BLEUE
LES TRÉSORS DE MÈMÈRE INC.
LE COIN DU SPORT ET M. COSSETTE LTÉE
SALON DE COIFFURE JULIE MORNEAU
LES CHANTIERS DU LAC INC.
KD-L. CHAREST INC.
ÉPICERIE LAPLANTE
ALIMENTATION J.P. LABONTÉ
CASSE-CROÛTE CHEZ TI-MAT
SERVICE AUTO MVL INC.
EXCAVATION TANGUAY INC.
L'ÂGE D'OR RIVIÈRE-BLEUE
GLENDYNE
SYNDICAT GLENDYNE
SPÉCIALITÉS FÉMININES & MASCULINES
GROUPE NBG
ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-GRÂCES
POMPIERS DE RIVIÈRE-BLEUE
GUY SOUCY
MARCHÉ DES PINS



Lise St-Pierre,
Club Optimiste

Petites annonces

Aménagements floraux de parcs dans la municipalité.

C'est une réalité évidente que la Municipalité fait un effort constant pour maintenir et améliorer l'effet visuel de ses espaces verts et de ses lieux publics. Mentionnons ici deux parcs au centre du village.

Le parc **Jardin Céleste** monté en 2009 a subi des transformations depuis. Pour des raisons d'entretien l'aménagement floral a changé. Mais fidèle la ' couleur bleue tout à fait dans le ton de la municipalité ' a été respectée.

Cependant, les végétaux horticoles choisis se veulent un rapprochement avec des végétaux naturels qu'on rencontre sur les rives des cours d'eau.



Ainsi, les *Bergénias purpurascens* par ses feuilles rappellent le nénuphar plante aquatique présente sur nos lacs.



De plus, la Bergénia est rustique, conserve son feuillage persistant offrant une superbe coloration rouge foncé en automne et au printemps. Sans oublier ses fleurs d'un magenta-pourpre éclatant qui ornent les plates-bandes dès la mi-mai. Aussi, dans le langage des fleurs et de la symbolique spirituelle, la Bergénia, capable de survivre aux hivers rigoureux, incarne des valeurs de résilience et d'endurance.

Au **Jardin Céleste** on a des *Iris sibirica* qui avec leurs fleurs dans les tons de bleu, rappellent les Iris versicolores, espèce indigène de l'Amérique du Nord commune aux rivages des cours d'eau.



Particulièrement robuste, l'Iris de Sibérie marque le lien Terre-Ciel et incarne des valeurs de sagesse, de courage et de foi.

Dans ce parc, une autre plante horticole ressemble à une plante indigène. Il s'agit cette fois des *Liatris spicata*



Cette plante exclusivement nord-américaine avec sa particularité unique de fleurir du haut vers le bas et surtout par ses épis, nous ramène vers la Salicaire commune avec ses fleurs disposées elles aussi en épis. Très répandue à proximité des cours d'eau. Dans la symbolique le liatris est souvent considéré comme un symbole de joie, de bonheur et d'amour durable.

Ces trois plantes marquantes se joignent à d'autres végétaux dans des teintes de bleu et aux graminées *Helectotrichon sempervirens* encore appelé 'avoine bleue' dont le feuillage bleu capte l'attention. L'helectotrichon est très tolérant aux sels de déglacage donc parfait pour un bord de route. Pas étonnant que cette graminée incarne la résilience, la constance et l'élégance face à l'adversité. Enfin des arbustes à floraison blanche encadrent le site.



Pour sa part le **Parc Simard** a ses plantes qui évoquent le domaine aquatique de la municipalité. Ainsi les *Muscari Armeniacum* originaires du bassin méditerranéen plantés autour de la colonne Morris suggèrent les rivières qui ne coulent pas loin des bornes frontières canado-américaines.



Le muscari d'Arménie, fleur printanière, est symboliquement associée au renouveau, à la paix et à la sincérité. A noter en plus que ces végétaux ont été sélectionnés pour leur résistance aux maladies, conditions climatiques et insectes. Suggestion amicale de visiter ces parcs pour en apprécier les charmes. Enjoy!

Mario Lainey



Le mois de mai a été riche en événements chez Acti-Familles. Voici les différents ateliers qui ont eu lieu : un atelier spécial maman, un atelier de semis, les haltes-bébés : le portage avec Dre. Desrosiers, l'atelier sur les purées et la DME, une activité plein-air, une popote pour cuisiner des pizzas pochettes et une causerie.

Samedi le 30 mai a eu lieu la kermesse ainsi que le 30^e anniversaire d'Acti-Familles. Plusieurs exposants étaient présents, la ferme Napolie, MP arcades, les jeux Wigo. Une animation de lecture a eu lieu avec Ylitou. Merci aux : exposants, partenaires, commanditaires, employés, bénévoles et à tous ceux présents lors de cette belle et grande journée. Au plaisir de vous revoir l'an prochain.

Notre programmation de juin est sortie sur la page Facebook d'Acti-Familles. Le dernier atelier avant la saison estivale aura lieu le 18 juin. Le retour des ateliers se fera en septembre. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé aux ateliers et nous vous souhaitons un très bel été.

Pascale Morneau,
Regroupement Acti-Familles



AVIS IMPORTANT : fermeture prolongée de la Boutique communautaire

Le Regroupement des assistées sociales et assistés sociaux du Témiscouata annonce la fermeture estivale prolongée de la Boutique communautaire à Dégelis, **entre le 3 juillet et le 16 août inclusivement.**

Conséquemment, **nous ne pourrons prendre vos dons de marchandises à partir de juin et jusqu'en septembre.**

Nous sommes désolés des impacts que peut causer cette décision. Des informations supplémentaires suivront sous peu dans les médias régionaux.

Fanny Pilon, Coordonnatrice
418-853-2975
rasstdroit@gmail.com

La CHRONIQUE FORESTIÈRE de
l'Association forestière bas-laurentienne
10, 7^e Avenue, St-Fabien - (418) 896-1213-
www.afbl.info



L'Association forestière bas-laurentienne est un organisme à but non-lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et sensibiliser la population à l'importance de la forêt. Nous offrons un service d'animation d'ateliers sur la forêt dans les écoles, les camps de jour, lors d'activités grand-public et pour divers événements. Contactez-nous pour planifier une activité dans votre école ou votre municipalité : www.afbl.info

La pollinisation, une question de survie
Pour plusieurs personnes, le printemps est synonyme d'allergies et de pollen.

Pourtant, pour les arbres de nos forêts, le pollen est essentiel à leur survie!

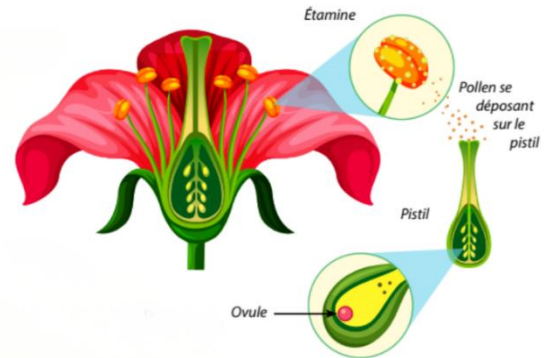


Les arbres produisent du pollen grâce à leurs fleurs afin de créer des graines. Le pollen joue un rôle semblable à celui des spermatozoïdes chez les humains : il sert à la reproduction. Il est transporté d'une fleur à l'autre par le vent ou par des pollinisateurs comme les abeilles, les papillons, les mouches, les coléoptères et même certains oiseaux.

Le pollen passe de la partie mâle de la fleur, appelée étamine, jusqu'à la partie femelle, appelée pistil. À l'intérieur du pistil se trouvent les ovules, qui sont les cellules femelles de la fleur. Lorsque le pollen atteint les ovules, il les féconde. Les ovules se transforment ensuite en graines, tandis que l'ovaire de la fleur devient le fruit de l'arbre.

Cette reproduction sexuée permet aux arbres de mélanger les caractéristiques des deux parents. Cela crée une plus grande diversité génétique dans les forêts, ce qui aide les arbres à mieux résister aux maladies et aux perturbations comme les grands vents ou les incendies de forêt. À l'inverse, les arbres issus d'une reproduction non sexuée, comme le rejet

de souche, le marcottage ou le drageonnage, sont souvent plus semblables les uns aux autres.



Source : Association forestière du sud du Québec

Claudia Parent
Directrice Association forestière bas-laurentienne



Bilan du mois de mai

Un peu moins de feux qu'à l'habitude
Québec, le 3 juin 2026 – Le mois de mai s'est avéré légèrement sous la moyenne en ce qui concerne le nombre de feux de végétation survenu au Québec. Au total, la SOPFEU et les services incendie municipaux ont combattu 101 feux ayant affecté la forêt en zone de protection intensive, comparativement à une moyenne de 138 feux pour cette même période au cours des dix dernières années. Ces incendies ont touché 136,4 hectares (ha) de forêt. Notons également que 99 % des feux survenus en mai ont été causés par l'activité humaine. Les conditions météorologiques du mois de mai ont été caractérisées par des températures généralement inférieures

aux normales de saison ainsi que par une alternance de systèmes dépressionnaires et anticycloniques, limitant les périodes prolongées de sécheresse. Toutefois, certains épisodes d'assèchement combinés à des vents soutenus ont fait chuter localement l'humidité relative sous la barre des 20 %, créant des conditions propices à l'allumage et à la propagation rapide des incendies, notamment sur la Côte-Nord et en Abitibi-Témiscamingue.

À cet effet, deux incendies ont particulièrement retenu l'attention sur la Côte-Nord en raison de leur progression rapide et de leur proximité avec des secteurs habités. Le feu 120, à Forestville, a été causé par un bris de fils électriques en raison de forts vents, et a brûlé 59,1 ha de végétation. L'incendie a entraîné l'évacuation préventive de quelques résidences et campeurs ainsi que la fermeture de routes secondaires. De son côté, le feu 158, près de Baie-Trinité, a été causé par un accident de la route. D'une superficie de 15 ha, il a également nécessité la fermeture d'un tronçon routier et l'évacuation préventive de quelques résidents.

Bien que les feux aient été répartis sur l'ensemble du territoire, les régions des Laurentides, de l'Outaouais, du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord ont enregistré le plus grand nombre d'interventions. Soulignons que trois incendies de forêt sont également survenus en zone nordique au cours du mois de mai.

Le brûlage de rebuts, grand responsable des feux de printemps

Au mois de mai, les brûlages de rebuts végétaux réalisés lors du nettoyage

printanier des terrains demeurent les grands responsables de plusieurs incendies. Des 101 feux répertoriés en mai, 36 sont associés à ce type de brûlage, ce qui en fait de loin la principale cause de feu du mois.

La SOPFEU fait le constat que de nombreux citoyens sous-estiment les risques associés à de simples gestes négligents. Disposer de ses rebuts végétaux via des solutions plus écologiques et sécuritaires (compost, collecte des résidus verts, écocentre) pourrait éviter jusqu'à 75 incendies de forêt chaque année.

Parmi les autres causes de feu ayant entraîné un incendie au cours du dernier mois, notons huit incendies causés par des mégots de cigarette jetés par terre, 15 incendies causés par des feux de camp mal éteints et 20 incendies causés par des bris de fils électriques.

Évitons les feux évitables

Comme mentionné dans la campagne publicitaire en cours, la SOPFEU invite la population à redoubler de vigilance au cours des jours et des semaines à venir afin « d'éviter les feux évitables ». Elle rappelle que le mois de juin marque le retour de périodes plus chaudes et plus sèches. Il s'agit également de la période où le risque que surviennent des feux de plus grande ampleur est le plus important. La collaboration de tous demeure essentielle pour en réduire le nombre.

*Source :
Service de la prévention et des communications de
la SOPFEU*



Un grand territoire à desservir

Desservir 19 municipalités réparties sur près de 4 000 km² représente tout un défi.

Chaque semaine, les équipes parcourent entre les villages, les rangs, les résidences isolées et les chalets, des centaines de kilomètres afin d'assurer les différentes collectes sur l'ensemble du territoire.

Pour assurer un meilleur suivi des opérations, les camions sont équipés de systèmes GPS et de caméras embarquées. Ces outils permettent à la RIDT de suivre les collectes en temps réel et de mieux répondre aux demandes des citoyens.

La RIDT travaille également en collaboration avec plusieurs partenaires, dont Service Sanitaire Alain Deschênes, qui assure la collecte et le transport des matières résiduelles.

Une mission collective au service de toute la population du Témiscouata. ❤️

L'équipe de la RIDT




Un projet de rénovation cet été?

Avant de remplir le bac de récupération ou les déchets, prenez quelques secondes pour trier vos matériaux.

⊘ Les matériaux de construction ne vont pas dans le bac de récupération:

- Bois
- Gypse
- Bardeaux
- Céramique
- Isolation
- Fenêtres
- Lavabos
- Toile de piscine

Plusieurs matières peuvent être apportées à l'écocentre afin d'être récupérées ou valorisées adéquatement ou sinon profitez de la collecte des encombrants.

 Pour consulter l'horaire de l'écocentre:
<https://ridt.ca/services-ridt/ecocentres/>

Pour l'inscription à la collecte des encombrants:
<https://ridt.ca/services-ridt/collecte-des-encombrants/>

L'équipe de la RIDT



JUIN ET JUILLET 2026



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
14	15	16	17	18	19	20
			Café 8 h à 11 h 	Café 8 h à 11 h Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16 h à 19 h 	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h *soirée karaoké* Cantine 16 h à 19 h 	Cantine 16 h à 19 h Messe 16 h
21	22	23	24	25	26	27
Cantine 16 h à 19 h 			fête nationale du Québec Café 8 h à 11 h 5 à 7 fête nationale 	Café 8 h à 11 h Cantine 16 h à 19 h 	Cantine 16 h à 19 h Petite terrasse (5à7) 	Cantine 16 h à 19 h
Juillet						
28	29	30	1	2	3	4
Cantine 16 h à 19 h 			Café 8 h à 11 h 	Café 8 h à 11 h Cantine 16 h à 19 h 	Cantine 16 h à 19 h Petite terrasse (5à7) 	Cantine 16 h à 19 h
5	6	7	8	9	10	11
Cantine 16 h à 19 h Messe 11 h 		Séance du conseil 19 h 30 	Café 8 h à 11 h Biblio 18 h 30 à 20 h 30 	Café 8 h à 11 h Cantine 16 h à 19 h 	Cantine 16 h à 19 h Petite terrasse (5à7) 	Cantine 16 h à 19 h
12	13	14	15	16	17	18
Cantine 16 h à 19 h Biblio 15 h à 17 h 			Café 8 h à 11 h Biblio 18 h 30 à 20 h 30 			



JUILLET ET AOÛT 2026



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
12	13	14	15 Café 8 h à 11 h Biblio 18 h 30 à 20 h 30	16 Café 8 h à 11 h Cantine 16 h à 19 h	17 Cantine 16 h à 19 h Petite terrasse (5à7)	18 Cantine 16 h à 19 h
19 Cantine 16 h à 19 h Biblio 15 h à 17 h Messe 11 h	20	21	22 Café 8 h à 11 h Biblio 18 h 30 à 20 h 30	23 Café 8 h à 11 h Cantine 16 h à 19 h	24 Cantine 16 h à 19 h Petite terrasse (5à7) Festival	25 Festival
Août						
26 Cantine 16 h à 19 h Biblio 15 h à 17 h Festival	27	28	29 Café 8 h à 11 h Biblio 18 h 30 à 20 h 30	30 Café 8 h à 11 h Cantine 16 h à 19 h	31 Cantine 16 h à 19 h Petite terrasse (5à7)	1 Cantine 16 h à 19 h
2 Cantine 16 h à 19 h Biblio 15 h à 17 h Messe 11 h	3	4	5 Café 8 h à 11 h Biblio 18 h 30 à 20 h 30	6 Café 8 h à 11 h Cantine 16 h à 19 h	7 Cantine 16 h à 19 h Petite terrasse (5à7)	8 Cantine 16 h à 19 h
9 Cantine 16 h à 19 h Biblio 15 h à 17 h	10	11	12 Café 8 h à 11 h Biblio 18 h 30 à 20 h 30	13	14	15